

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11672**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Domaine ARTS, LETTRES, LANGUES, Mention LETTRES, Spécialité LETTRES CLASSIQUES, LETTRES MODERNES

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Strasbourg, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 131 Français, littérature et civilisation française, 135 Langues et civilisations anciennes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Compétences spécifiques

Solide culture générale, capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse, ouverture d'esprit

Compétences transversales liées aux méthodes

Travail individuel : Travailler en autonomie

Savoir s'auto-évaluer

Travail de groupe Réussir ses interactions en groupe de travail (clarification de problèmes, reformulation et autres comportements d'écoute)

Information Organiser une recherche d'information

Identifier les modes d'accès à l'information

Mettre en œuvre une analyse critique

Projet Organiser le projet

Monter un dispositif projet

Concevoir un programme et un plan de tâches à effectuer

Assurer le suivi et l'évaluation d'une action

Etude Poser une problématique

Faire une étude d'opportunité

Faire une étude de faisabilité

Interpréter les résultats

Elaborer une synthèse

Construire et développer une argumentation

Compétences transversales liées à la communication

Technique orale Prendre la parole en public et commenter des supports

Reformuler le travail et synthétiser

Communiquer en restant dans son rôle et en respectant une consigne

Technique écrite Rédiger clairement et efficacement

Préparer des supports d'animation pertinents

Langue Communiquer en langues étrangères

- compréhension écrite et orale

- expression écrite et orale

Informatique Pratiquer les logiciels de base de l'environnement Windows ou équivalents

(Word, Excel, Powerpoint)

Utiliser des plateformes d'enseignement à distance

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Enseignement

Recherche

Enseignant et/ou chercheur

Cadre de l'Administration publique et/ou territoriale

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE1 : - Langue Vivante Etrangère - semestre 1 à semestre 6

UE2 : - Méthodologie du travail universitaire incluant la sensibilisation à l'environnement numérique de travail : semestre 1

- Projet professionnel et TICE semestre 2

- TICE - C2i semestre 3

- Autre projet professionnel et TICE semestre 4 et semestre 5
 - Préprofessionnalisation semestre 6
 - UE3 et UE4 : - Enseignements fondamentaux semestre 1 à semestre 6
 - UE5 et UE6 : - Renforcements de majeures semestre 1 à semestre 6
 - UE7 : - Sciences connexes et option à choix restreint semestre 1
 - Option à choix large semestre 2 à semestre 6
- Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé de manière illimitée

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury diplôme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury diplôme
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury diplôme
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg

Historique de la certification :